

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le lundi 10 mai 2021 à 13 h 00 par vidéoconférence,

Sont présents

M. Jérôme Normand, président, membre du conseil de la Ville de Montréal;
M. Pierre Charron, vice-président, maire de la Ville de Saint-Eustache;
Mme Suzanne Roy, vice-présidente, mairesse de la Ville de Sainte-Julie;
M. Éric Bouchard, membre du comité exécutif de la Ville de Longueuil;
Mme Caroline Bourgeois, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal;
Mme Christine Gosselin, membre du conseil de la Ville de Montréal.
M. Claude Larochelle, membre du conseil de la Ville de Laval.
Mme Stephanie Watt, membre du conseil de la Ville de Montréal.

Participent également à la réunion

Mme Suzy Peate, coordonnatrice exécutive – Direction de la planification du territoire métropolitain

- M. François St-Germain, conseiller en recherche et chef d'équipe Aménagement ;
- M. Raymond Beshro, conseiller en recherche Aménagement ;
- M. Alexandre Girard-Létourneau, conseiller en recherche Transport métropolitain ;

Me Guylaine Morissette, secrétaire de la commission.

La c	onvocation	а	été	transmise	le	3	mai	2021
------	------------	---	-----	-----------	----	---	-----	------

À moins d'indication contraire, tous les votes sont unanimes.

La séance est déclarée ouverte par le président à 13h00.

CAM 21-10 Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été envoyé aux membres de la Commission le 3 mai 2021.

PROPOSÉ PAR: M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR: Mme Stephanie Watt

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



Il est résolu d'adopter l'ordre du jour en intervertissant les points 3 et 4.

CAM 21-11

Approbation du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2021 a été transmis aux membres de la Commission de l'aménagement le 3 mai 2021.

PROPOSÉ PAR: M. Claude Larochelle

APPUYÉ PAR: Mme Christine Gosselin

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 21 avril 2021.

Mandat concernant les impacts du déploiement du réseau express métropolitain (REM) en matière d'aménagement et de développement sur le territoire de la Communauté (CE 21-034) -Suivi

A la suite du résultat du cumul de la priorisation des questions à adresser à CDPQ-Infra et à l'ARTM, un sondage parviendra rapidement aux membres de la Commission dans le but d'identifier une question prioritaire et une question secondaire, par bloc d'enjeux. Les membres de la Commission sont invités à y répondre d'ici la fin de la semaine. Les résultats du sondage ainsi qu'un guide d'entrevue pour les rencontres du 27 mai seront ensuite communiqués aux membres.

Les membres de la commission discutent du déroulement des rencontres du 27 mai et réitèrent leur demande à l'effet que les questions retenues soient fournies à l'avance aux représentants de CDPQ-Infra et de l'ARTM et qu'un temps limite pour chacune d'elles soit fixé, permettant ainsi qu'elles soient toutes abordées.

Mme Bourgeois se joint à la séance.

Projet Soleil sur le territoire de la ville de Beauharnois

Point d'information présenté par Mme Suzy Peate sur le projet d'implantation d'un centre de données informatiques par Google sur le territoire de la ville de Beauharnois, sur des terrains appartenant à Hydro-Québec et situés en zone agricole à l'aide d'un document électronique* (présenté séance tenante). La présentation porte sur les objets suivants :

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



- Une description sommaire du projet;
- Les ministères et mandataires du Gouvernement du Québec impliqués;
- Un historique du dossier incluant les décrets gouvernementaux;
- Les compensations monétaire et physique (en terrain) pour soutenir la mise en œuvre du projet de Parc métropolitain agricole situé dans la ville de Brossard et le déploiement de la Fiducie agricole UPA-Fondaction;
- L'essentiel de la modification du PMAD, les étapes à suivre et le calendrier de réalisation en vue de sa mise en vigueur;
- Les objectifs de la CMM en matière de mise en valeur des espaces industriels.

CAM 21-12 Ainsi, les membres de la Commission de l'aménagement prennent acte :

du projet d'implantation d'un centre de données informatiques sur le territoire de la ville de Beauharnois par Google sur des terrains situés en zone agricole et

de la modification proposée du Plan métropolitain d'aménagement et de développement afin de permettre cette implantation ainsi que le calendrier des étapes en vue de sa mise en vigueur.

Affaires diverses

Aucun sujet.	
L'ordre du jour étant épuis	é, la séance est levée à 13 h 54.
Le président	La secrétaire ad hoc
Jérôme Normand	Guylaine Morissette
Le :	

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

* présentation électronique seulement.